

QUADEUR BLESSÉ PAR UN CÂBLE EN CÔTE D'OR : APPEL À PÉTITION

La famille et les amis de Rhossetos Angélinadis, victime jeudi 22 octobre d'un câble tendu sournoisement en travers d'un chemin ([voir notre brève du 23/10/2009](#)), ont lancé une pétition de soutien.

Nous vous invitons à la faire signer au plus grand nombre et à la renvoyer à l'adresse figurant sur le document ([à télécharger sur notre site, rubrique actualités](#)).

En parallèle, une lettre ouverte a été envoyée à Mme Alliot-Marie, Ministre de la Justice et des Libertés, M. Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et M. Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, afin de dénoncer ces actes odieux qui sont malheureusement en recrudescence depuis la publication de la circulaire Olin.

Le Codever n'a eu de cesse de démontrer que les loisirs verts motorisés souffrent bien plus d'une mauvaise presse et de campagnes de dénigrement savamment orchestrées, que d'une réelle opposition des français ([voir notre sondage du 28/9/2009](#)).

Les pratiquants, les clubs, les professionnels, les fédérations, les constructeurs, et bien sûr le Codever, sont depuis longtemps engagés en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable des activités de loisirs verts.

Malgré tous ces efforts, les écologistes radicaux persistent à diaboliser nos activités, et entretiennent de fait un climat de haine. Quand nous prôtons le partage et la tolérance, ils appellent à l'éradication de nos activités et dressent nos concitoyens contre les pratiquants.

Le Codever dénonce une fois de plus l'irresponsabilité des pouvoirs publics, qui leur en donnent les moyens financiers et les laissent faire. Y compris lorsque certains groupuscules lancent de puants appels à la délation.

Les services du Ministère de l'Écologie, qui continue à présenter les pratiquants motorisés comme des « *dangers pour les autres usagers* », lancent toujours leurs troupes dans des opérations de répression aussi coûteuses pour le contribuable qu'inutiles pour la protection de l'environnement.

Ces « *battues aux motorisés* » (terme évocateur inventé par leurs promoteurs), complaisamment relayées par des médias locaux avides de sensationnalisme, ne font que dégrader la situation et exciter les esprits faibles.

Et après, on s'étonne de trouver des barbelés, câbles, chaînes et autres fers à béton taillés en pointe, dans des chemins ouverts et régulièrement empruntés par des usagers !

Combien de morts et de blessés graves faudra-t-il pour que l'État se décide à nous écouter ?

M. Jean-Louis Borloo et Mme Chantal Jouanno ne daignent pas nous rencontrer malgré nos demandes réitérées. Le Codever posera donc prochainement cette question directement à M. Nicolas Sarkozy.



Le contexte. En décembre 2004, Bernard Pascual (enduriste, 14 participations au Dakar) décède en heurtant des barbelés posés dans un chemin près de Perpignan. Depuis la parution de la circulaire Olin le 6 septembre 2005, la propagande anti randonnée motorisée n'a cessé de diaboliser les pratiquants, entraînant une nette recrudescence d'accidents graves, parfois mortels : septembre 2005, dans l'Oise, un enduriste est gravement blessé par un câble tendu en travers d'un chemin ; 30 avril 2006, décès de Frédéric Federici ; juin 2006, un enduriste est grièvement blessé par un barbelé dans les Alpes-Maritimes ; 14 juillet 2006, dans l'Yonne, le jeune Grégory B. décède en heurtant une chaîne tendue en pleine ligne droite dans la pénombre d'un bois ; avril 2007, un enduriste heurte des barbelés dans l'Aisne, il restera handicapé à vie ; mai 2007, en Haute-Loire, un enduriste est blessé par un barbelé,

tandis qu'un piège identique est découvert par des vététistes dans un autre chemin non loin de là ; fin mai, c'est un jeune enduriste qui est victime d'un fil de fer dans l'Yonne ; et en juin, c'est un quadeur qui est victime d'un filin en nylon dans le Cher. Fin 2007, un enduriste de la Marne heurte un fil de fer tendu sans raison en pleine ligne droite, à hauteur de gorge. Par miracle, il est seulement légèrement blessé. Fin janvier 2008, un motard des Pyrénées Orientales est blessé par une chaîne tendue sans précaution en travers d'un chemin régulièrement utilisé par des lycéens, en agglomération. Mars 2009, un quadeur se tue en heurtant une chaîne tendue au milieu d'une ligne droite. En juin, un jeune motocycliste de 16 ans trouve la mort à cause d'un barbelé dans les Alpes-Maritimes. En septembre, un fil de fer est découvert dans une descente de VTT en Haute-Savoie.

LETTRE OUVERTE A ...

Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre
d'Etat, garde des Sceaux, ministre
de la Justice et des Libertés,
Mr Dominique Bussereau,
Secrétaire d'Etat chargé des
Transports, auprès du ministre
d'Etat et **Mr Jean-Louis Borloo**,
Ministre de l'Ecologie,
de l'Energie, du Développement
durable et de la Mer,

Madame, Messieurs les Ministres,
Jeudi 22 octobre, **Mr Rhossetos
Angéliniadis, paraplégique** se
promenait sur un chemin au guidon de
son quad. **Un câble d'acier tendu en
travers de la route est venu stopper
gravement sa balade....**

Voici le récit fait par son épouse :

Bonjour, je vous informe de l'accident en
quad survenu à mon époux jeudi 22
octobre 2009, alors qu'il faisait du
quad vers Is sur Tille près de Vernot dans
notre région, la Côte d'Or. **Quelqu'un,
pour ne pas dire un criminel, a tendu
un câble en travers du chemin, câble
invisible à l'œil nu pour qui n'est pas
marcheur**, (un VTT ou un cavalier serait
mort).

Le câble l'a pris à la gorge.
Heureusement, son casque intégral était
bien fermé et bien sanglé ce qui lui a
sauvé la vie, le câble est remonté le long
de la sangle puis a arraché la visière et
l'a éjecté du quad. Il est paraplégique de
surcroît, et le quad est vraiment son seul
moyen d'évasion et ce qui lui permet de
se sentir «normal ». Les secours sont
arrivés par hélicoptère et un rapport de
gendarmerie a été fait.

Sous le choc le câble n'a même pas
cédé. Ce sont les pompiers qui l'ont

coupé.

Rhossetos s'en sort donc avec une
fracture du larynx et des contusions. Il
ne peut ni parler ni manger pour l'instant, il
est toujours à l'hôpital.

Malheureusement, il n'est pas le premier
à qui cela arrive, et d'autres ont eu moins
de chance que lui.

Je pense qu'il est grand temps de faire
quelque chose pour arrêter le massacre,
car il ne sera pas le dernier en ces temps
de chasse aux pratiquants motorisés ! Il
n'y a pas que les «quadeurs » qui soient
concernés, les motards, les VTT, les
cavaliers, tout le monde risque sa vie.
Sincères salutations à tous

N. Angeliniadis

Cet accident organisé et prémédité ne doit
plus jamais survenir. Il est de notre
conscience collective de trouver les
compromis utiles à une utilisation
harmonieuse des espaces verts de notre
territoire. Nul ne peut s'octroyer le droit de
décider qui peut pénétrer dans les chemins
ou les forêts à l'exception de l'état.

Mais, il est important qu'aucun amalgame ne
soit fait sur le monde des chasseurs. Cet
acte malheureusement n'est pas isolé mais
le monde de la chasse ne peut être pris dans
sa généralité.

Un homme, déjà affaibli par son handicap a
failli perdre la vie pour quelle raison ?

Nous souhaitons que les pouvoirs publics
prennent la mesure de cet événement
dramatique pour que la mort d'un être
humain soit évitée dans le futur.

Marc CAPARROS

30/10/2009. Annule et remplace la version du 27/10/2009.

Fiche Signalétique :

Rhossetos Angéliniadis, Gérant du Magasin Angel's Moto à Chenove (21) depuis plus de 30 ans, bien connu dans le milieu du sport moto, mais aussi automobile. Victime d'un accident lors d'une compétition moto, il a du mettre un terme aux courses motos. Aujourd'hui malgré son handicap, il continue de travailler dans son magasin et a fait du quad son loisir favori...

Le Cas de Rhossetos Angeliniadis n'est pas isolé, **plusieurs quadeurs, enduristes, trialistes mais aussi Vététistes ou cavaliers** ont connu des accidents par des câbles ou arbres coupés installés en travers de chemins...Ces pièges ont fait des morts et la stupidité doit être sanctionnée lourdement.

POUR QUE CELA NE SE PRODUISE PLUS JAMAIS. POUR QU'IL N'Y AIT PLUS DE MORTS OU DE BLESSES GRAVES ET QUE LA LIBERTE DE CIRCULER SOIT RESPECTEE.

POUR QUE LES POSEURS DE PIEGES SOIENT PUNIS

MERCI DE REMPLIR CE TABLEAU ET LE RENVOYER PAR FAX OU MAIL.

NOM - Prénom	Adresse	Profession	Signature

AVEC RHOSSETOS : ANGEL'S MOTO (CHENOVE), 1 BIS A, RUE PAUL LANGEVIN 21300 CHENOVE.

FAX/ 03 80 51 21 55 Mails : angels.motos@wanadoo.fr